

BOÎTE À OUTILS

Outiller le pharmacien communautaire dans la prise en charge des maladies chroniques

Novembre 2021

Sommaire

- [Formulaires de communication](#)
- [Outils cliniques et formations](#)
- [Prescrire des prélèvements sanguins](#)
- [Corridor de service pour la clientèle orpheline](#)
- [Programmes montréalais de maladies chroniques](#) (à venir)
- [Faciliter l'inscription au GAMF](#)
- [Prévention et contrôle des infections en pharmacie](#)



Grâce à La Loi 41 et la Loi 31, le pharmacien peut maintenant apporter des ajustements à la pharmacothérapie de ses patients avec un minimum d'obstacles.

Dans le but de faciliter ce processus, nous vous présentons une boîte à outils qui comprend des ressources de santé et services sociaux pour orienter vos patients avec une maladie chronique ainsi que des outils pour vous soutenir dans l'ajustement de la pharmacothérapie des maladies chroniques.

RESSOURCES POUR L'AJUSTEMENT DES TRAITEMENTS PAR LE PHARMACIEN COMMUNAUTAIRE

FORMULAIRES DE COMMUNICATION

Vous trouverez ci-dessous plusieurs formulaires utiles qui faciliteront la prise en charge de patients présentant certaines maladies chroniques par le pharmacien communautaire.

PARTAGE DU SUIVI DES MALADIES CHRONIQUES AVEC LE PHARMACIEN COMMUNAUTAIRE

- Formulaire de partage des suivis des maladies chroniques (clientèle orpheline à Montréal) **À venir**

FORMULAIRES DE TRANSFERT/ RENCONTRE INITIAL ET DE SUIVI/ NOTES AU DOSSIER-PATIENT (APPSQ ET RQP-GMF)

Hypothyroïdie, Dyslipidémie, Hypertension, Diabète,
Prophylaxie de la migraine, Anticoagulation

OUTILS CLINIQUES ET FORMATIONS

Vous trouverez ci-dessous des boîtes à outils conçues par l'APPSQ en collaboration avec le RQP-GMF.

BOÎTE À OUTILS CLINIQUES

[Hypothyroïdie](#), [Dyslipidémie](#), [Hypertension](#), [Diabète](#),
[Prophylaxie de la migraine](#), [Anticoagulation](#)

FORMATION CONTINUE

[Microprogramme de 2ième cycle en soins pharmaceutiques](#) (Centre FOCUS)

[Microprogramme de 2ième cycle - Pratique en pharmacie communautaire](#) (Centre FOCUS)

[Cours à la carte de l'Université de Montréal](#)

PRESCRIRE DES PRÉLÈVEMENTS SANGUINS

Ci-dessous se trouvent les requêtes de prélèvements sanguins utilisés dans les divers établissements de Montréal. Notez que Montréal est desservi par les laboratoires du CHUM (CIUSSS Est, Nord et Sud) et du CUSM (CIUSSS Ouest et Centre Ouest).

Vous pouvez faire usage des formulaires suivants pour prescrire les laboratoires nécessaires dans la surveillance de la pharmacothérapie de votre patient. Ceux-ci peuvent être imprimés, les analyses nécessaires cochées, et le formulaire remis au patient afin qu'il puisse effectuer son prélèvement à travers les ressources habituelles (CLSC ou autre).

[CLIQUEZ ICI POUR TROUVER VOTRE CIUSSS](#)

CIUSSS EST, NORD ET CENTRE-SUD DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

- [Requête pour le CIUSSS de l'Est](#)
- [Requête pour le CIUSSS du Nord](#)
- [Requête pour le CIUSSS du Centre-Sud](#)

CIUSSS DU CENTRE-OUEST ET DE L'OUEST DE MONTRÉAL

- [Requêtes pour les CIUSSS du Centre-Ouest et l'Ouest](#)

FORMATION SUR LES ANALYSES SANGUINES

ANALYSES DE
LABORATOIRE :
ACCOMPAGNER LE PATIENT
ET OPTIMISER SA THÉRAPIE
MÉDICAMENTEUSE

Formation d'une durée de 3 heures

**Optimiser la surveillance de la thérapie
médicamenteuse à l'aide des analyses de
laboratoire**

CORRIDOR DE SERVICE POUR LA CLIENTÈLE ORPHELINE

Les pharmaciens communautaires du CIUSSS Centre-Ouest peuvent accélérer l'obtention d'un rendez-vous médical pour la clientèle orpheline. Sous référence d'un pharmacien communautaire, un patient aura accès à un rendez-vous dans les 24-48 heures.

Des exemples de référence:

- Patient diabétique instable malgré les ajustements que vous avez faits à sa thérapie
- Besoin d'ajouter une nouvelle molécule pour optimiser le traitement d'hypertension d'un patient
- Orientation vers un médecin suite à l'amorce d'une thérapie dans le cadre de la Loi 31 (herpes zoster, influenza, PPE VIH)

Le processus de référence est simple et rapide. Il suffit d'envoyer un fax au **514 934 4973** avec la raison de consultation, les informations du patient et de la pharmacie ou de compléter ce formulaire.

EXCLUSION: Pour l'instant, le projet concerne uniquement les patients sans médecin de famille avec carte RAMQ. Les réfugiés, patients avec médecin de famille, patients hors territoire, étudiants étrangers sans RAMQ sont donc exclus.

PROGRAMMES MONTRÉALAIS DE MALADIES CHRONIQUES

****À VENIR****

FACILITER L'INSCRIPTION AU GAMF

Le guichet d'accès aux médecins de famille (GAMF), est une ressource qui accompagne la clientèle sans médecin de famille dans leur recherche d'un médecin.

Un pharmacien qui suit un patient orphelin avec une maladie chronique doit s'assurer que celui-ci est inscrit au GAMF. Un patient peut même s'inscrire au GAMF deux ans avant la retraite de son médecin!

Notez que plusieurs patients qui pensent être orphelins ont déjà été assignés à un médecin de famille mais ils ne le savent pas. Il suffit de valider cette information via le GAMF.

SOUTENIR SON PATIENT DANS SON INSCRIPTION AU GAMF

1. Encourager son patient de s'inscrire au **GAMF** en ligne
2. En cas de problématiques, le patient ou le professionnel de la santé peut communiquer avec le **GACO** du patient par téléphone

N.B. Les patients sans carte RAMQ ne peuvent pas s'inscrire au GAMF en ligne. Ils doivent communiquer avec le GACO par téléphone.

FACILITER L'INSCRIPTION AU GAMEF

Si vous jugez que le dossier d'un patient orphelin doit être priorisé rapidement, vous pouvez le signaler au **GACO** de votre patient en mentionnant :

- Nom, prénom et RAMQ du patient
- Raison pour la demande de priorisation du dossier
- Nom du pharmacien
- Coordonnées du pharmacien

Si nécessaire, vous pouvez toujours référer un patient orphelin à consulter dans une clinique sans rendez-vous en utilisant les plateformes suivantes:

- [Rendez-vous santé Québec](#)
- [Bonjour-santé](#)

N'hésitez pas à consulter le [répertoire des ressources en santé et services sociaux](#) afin de bien orienter votre patient pour ses besoins en matière de prélèvements sanguins, services de dépistage et de prévention des ITSS, etc.

PRÉVENTION ET CONTRÔLE DES INFECTIONS DANS LA PHARMACIE

RESSOURCES POUR
PRÉVENIR ET CONTRÔLER
LES INFECTIONS

**Mesures sanitaires requises pour assurer la
continuité des opérations en pharmacie**

(Ordre des pharmaciens du Québec)

**Prévention et contrôle des infections :
Formation de base en contexte de COVID-19**

(No. 3938)

(Environnement numérique d'apprentissage)